



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants

Question écrite n° 48624

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la formation initiale des professeurs en informatique, qui implique en premier lieu de former les formateurs. Dans son rapport « Citoyens d'une société numérique, Accès, Littératie, Médiations, Pouvoir d'agir : pour une nouvelle politique d'inclusion », remis en novembre 2013, le Conseil national du numérique préconise de former et de recruter des enseignants spécialistes, notamment en informatique, et d'utiliser les dispositifs de formation distribuée (de type *e-learning* ou MOOCs) afin d'organiser l'échange de savoirs entre enseignants. Il souhaite connaître les suites qu'il entend donner à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48624

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 février 2014](#), page 978

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)